

PKE  
CPE

RAPPORT ANNUEL 2018  
VERSION ABRÉGÉE



CPE Fondation de Prévoyance Energie

## Chiffres clés

	2018	2017
Assurés et bénéficiaires de rentes	24 635	20 919
Employeurs affiliés	211	179
Total du bilan (en millions CHF)	9 593	8 857
Degré de couverture caisse de prévoyance commune	104,4 %	116,5 %
Degré de couverture fondation	104,0 %	114,9 %
Performance	-3,5 %	9,6 %

## Passages menés à bon terme, année boursière difficile

Le présent rapport annuel est historique: pour la première fois depuis 2001, toutes les entreprises affiliées à la CPE sont de nouveau réunies au sein d'une même caisse de pension. Le 1<sup>er</sup> avril 2018, les dernières entreprises sont passées de la CPE Caisse Pension Energie société coopérative à la CPE Fondation de Prévoyance Energie, avec leurs assurés et leurs bénéficiaires de rentes.

A l'heure actuelle, la CPE Fondation de Prévoyance Energie compte 211 entreprises affiliées et totalise près de 25 000 bénéficiaires, avec une fortune de 9,6 milliards CHF. Elle est ainsi, de loin, la plus grande caisse de pension de la filière énergétique en Suisse.

Après les rendements supérieurs à la moyenne obtenus ces dernières années, 2018 a montré que des rendements négatifs en bourse sont possibles à tout moment. Le degré de couverture de la CPE est descendu de 114,9 % fin 2017 à 104,0 % fin 2018. Les rendements négatifs de moins 3,5 % sur les placements en sont la cause, tout comme la rémunération de 2,5 % accordée aux bénéficiaires et les mesures visant à compenser la baisse des taux de conversion.

La politique de rémunération prudente et durable menée par le Conseil de fondation, ainsi que l'étoffement des provisions et des réserves effectué les années passées, se sont révélées judicieux et appropriés. Les années prochaines, il conviendra de renforcer encore la situation financière de la CPE. Le Conseil de fondation s'y emploie en menant une perspicace et constante politique de rémunération, tout en réduisant progressivement à 5,0 % les taux de conversion applicables à l'âge de 65 ans.

La CPE est ainsi bien dotée pour l'avenir et reste solidement financée à long terme.

### CPE Fondation de Prévoyance Energie



**Martin Schwab**  
Président du Conseil de fondation



**Ronald Schnurrenberger**  
Président de la direction



**Martin Schwab**  
Président du Conseil de fondation

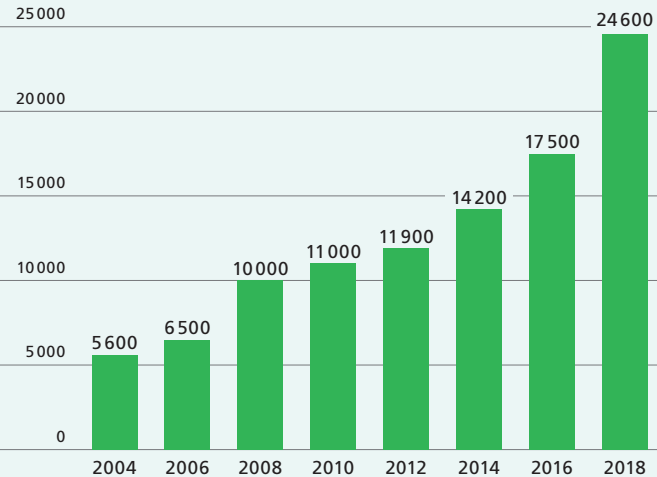


**Ronald Schnurrenberger**  
Président de la direction

# Prévoyance

## Développement de la CPE Fondation de Prévoyance Energie

Nombre de bénéficiaires



### Solide dotation

La CPE propose des plans de prévoyance régis par la primauté des cotisations, conformément aux besoins de la clientèle, qui vont nettement au-delà du minimum légal prescrit par la LPP. En sa qualité de caisse de pension autonome, la CPE supporte elle-même tous les risques actuariels.

En sus de la caisse de prévoyance commune, la CPE, fondation collective, compte 14 caisses de prévoyance (exercice précédent: 16) avec un ou plusieurs employeurs affiliés. La caisse de prévoyance commune représente environ 80 % des engagements de la CPE. Son degré de couverture s'élève à 104,4 % en date du 31 décembre 2018. Les 14 caisses de prévoyance affichent un degré de couverture allant de 100,2 % à 109,9 %.

Dans le rapport actuariel portant sur la situation au 31 décembre 2018, l'expert en prévoyance professionnelle confirme que la CPE offre suffisamment de garanties pour respecter ses engagements.

### Passages menés à bon terme

En 2018, les trente dernières entreprises totalisant quelque 3 200 assurés et bénéficiaires de rentes et une fortune de prévoyance de 1,2 milliard CHF sont passées de la CPE Caisse Pension Energie société coopérative à la CPE Fondation de Prévoyance – marquant ainsi la fin d'une vague de transferts qui avait débuté en 2013.

Plus de 90 % des entreprises sont passées de la société coopérative à la fondation de prévoyance et non pas à une autre institution de prévoyance. Ces décisions témoignent d'une grande confiance en la CPE. La CPE Caisse Pension Energie société coopérative, désormais vide, sera liquidée.

## 2 % d'intérêt en 2019

Le Conseil de fondation a décidé de rémunérer à 2,0 % (2018: 2,5 %) les capitaux d'épargne des assurés de la caisse de prévoyance commune en 2019. Cet intérêt avantageux, malgré le rendement négatif de 3,5 %, se veut l'expression de la politique de rémunération appliquée par la CPE. La rémunération ne s'oriente pas sur les fluctuations boursières à court terme, mais, dans la mesure du possible, reste constante et durable. Ainsi, le rendement n'est pas redistribué en totalité les bonnes années, mais les avoirs de vieillesse peuvent bien se rémunérer, malgré tout, les moins bonnes années.

Les commissions de prévoyance fixent le montant de la rémunération des avoirs des assurés dans les caisses de prévoyance individuelles correspondantes. Pour 2019, les commissions de prévoyance ont fixé des taux d'intérêt entre 0,5 % et 2,0 % (2018: 0,5 % et 3,5 %).

## Baisse des taux de conversion

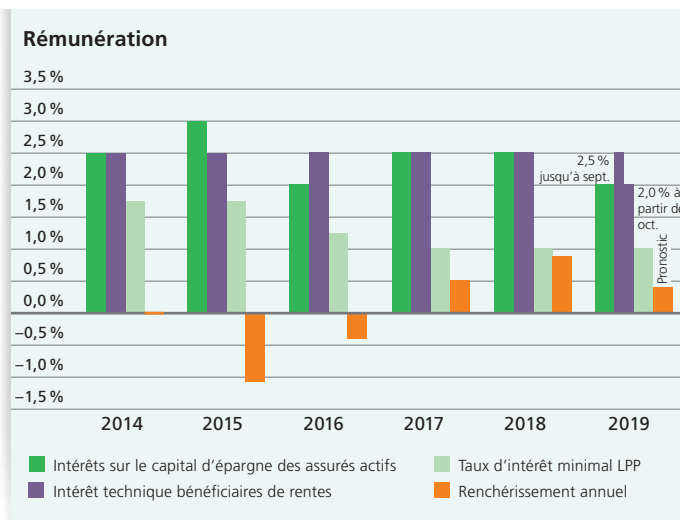
Le Conseil de fondation de la CPE a décidé de réduire les taux de conversion. Il réagit de la sorte à l'allongement continu de l'espérance de vie ainsi qu'à la baisse des rendements dégagés par les placements. Pour la retraite à 65 ans, le taux de conversion passe progressivement de 5,65 % actuellement à 5,0 %. La baisse commence le 1<sup>er</sup> octobre 2019 et s'étend sur cinq ans.

Le Conseil de fondation a par ailleurs décidé de prendre plusieurs mesures compensatoires pour faire mieux supporter la baisse des taux de conversion aux assurés. La principale mesure est l'augmentation des avoirs de vieillesse de 13 %. Elle peut s'effectuer pour une grande

majorité des assurés au détriment des fonds libres ou des réserves de fluctuation de valeur. La CPE a informé les assurés en détail dans le bulletin « exclusif » de décembre 2018.

## Assurés actifs et bénéficiaires de rentes

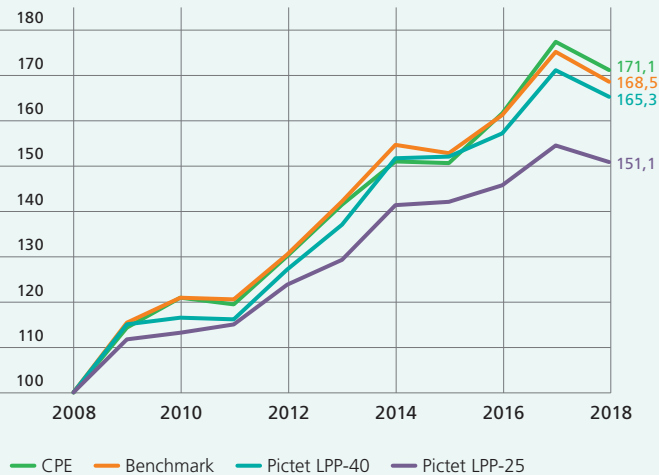
Le 31 décembre 2018, la CPE comptait 15 762 assurés actifs (exercice précédent 13 238) et 8 873 bénéficiaires de rentes (exercice précédent 7 681). Ces derniers constituent 36,0 % de l'effectif total.



## Placement de la fortune

### Performance cumulée

Evolution 2009–2018  
Indexation (31 décembre 2008 = 100)



### Difficile année boursière

Après deux très bonnes années, la CPE a réalisé un rendement négatif de moins 3,5 % en 2018 dans un contexte difficile. Il est tout de même réjouissant de constater qu'il s'agit d'un résultat de nouveau supérieur au résultat de moins 3,8 % réalisé par l'indice de référence.

Sept mois sur douze, le rendement des placements s'est avéré négatif pour la totalité du portefeuille. Jusqu'à la moitié de l'année, ce phénomène s'expliquait principalement par le relèvement des taux d'intérêt. La banque fédérale américaine a entamé une normalisation de sa politique monétaire pour éviter une surchauffe économique. Vers la fin de l'année, la croissance économique chinoise a marqué le pas, et les Etats-Unis comme la Chine se sont réciproquement menacés d'entraves commerciales. Cela explique que le quatrième trimestre avant tout se soit avéré négatif pour les actions.

Ce sont les actions des pays émergents qui ont subi les plus fortes corrections, mais les titres de participation des grands pays industrialisés ont également accusé de lourdes pertes dans certains cas. Les valeurs immobilières suisses ont de nouveau dégagé des rendements positifs, tout comme nos placements alternatifs.

Une grande partie de l'effritement du cours des actions a déjà été compensée les premiers mois de 2019.

## Perspectives

Les perspectives sur les marchés financiers sont incertaines. L'immense dette internationale des Etats comme des entreprises, d'une dimension inconnue par le passé, constitue le principal défi.

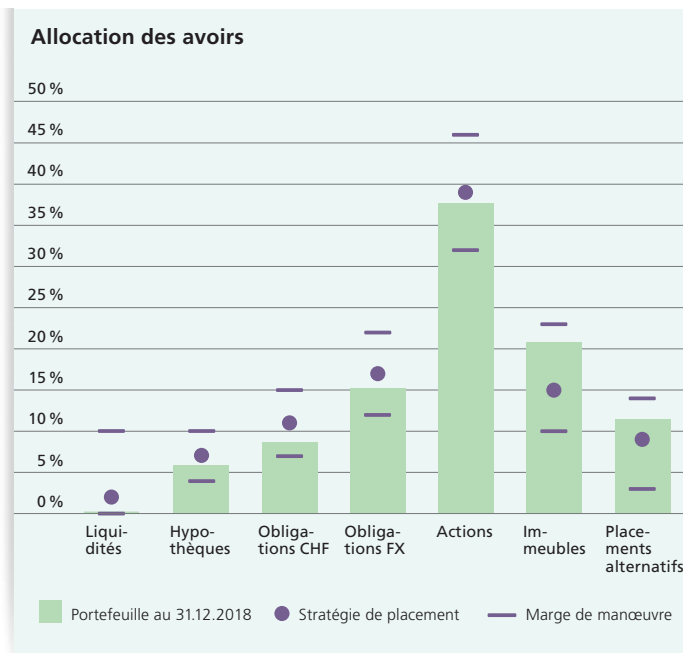
Si les taux remontaient, il y aurait lieu de craindre que certains débiteurs ne puissent faire face à leurs engagements financiers. Il s'agit d'un processus normal en soi, mais son envergure pourrait en faire perdre le contrôle cette fois-ci. C'est en raison de ce risque que les institutions et les organismes divers s'efforcent à tout prix d'empêcher une récession. Un retour à une politique monétaire normalisée des banques centrales, en Suisse aussi spécialement, continue donc de se différer.

Les épargnants, les caisses de pension en premier lieu, doivent s'attendre à de maigres rendements dans l'immédiat.

## Stratégie de placement et portefeuille

La définition et le respect de la stratégie de placement relèvent du Conseil de fondation. La stratégie de placement est restée inchangée au cours de l'exercice. La commission des placements met en œuvre la stratégie définie par le Conseil de fondation.

La fortune totale de toutes les caisses de prévoyance de la CPE bénéficie d'une stratégie de placement homogène.









## PRÊTE POUR L'AVENIR

*La CPE Fondation de Prévoyance Energie est bien financée et prête pour l'avenir. Pour garantir la prévoyance durablement à toutes les générations, elle baisse les taux de conversion. De la sorte, l'ensemble des assurés peuvent compter sur un partenaire de prévoyance fiable et sûr, et profiter de prestations supérieures à la moyenne.*

# Bilan

le 31 décembre, en millions de CHF

<b>Actif</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Liquidités	104,4	132,7
Obligations	2 264,1	1 961,8
Hypothèques	567,1	495,9
Actions	3 515,6	3 658,7
Immeubles	1 974,7	1 710,2
Placements alternatifs	1 084,6	872,2
<b>Placements de fortune</b>	<b>9 510,5</b>	<b>8 831,5</b>
Actifs de régularisation et créances	82,9	25,7
<b>Total de l'actif</b>	<b>9 593,4</b>	<b>8 857,2</b>
<b>Passif</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Engagements, réserve de cotisations d'employeur	136,9	114,5
Capital de prévoyance assurés actifs	3 902,9	3 342,4
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	3 958,8	3 486,0
Provisions techniques	1 233,2	781,2
<b>Capital de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>9 094,9</b>	<b>7 609,6</b>
Réserve de fluctuation de valeur	361,6	1 101,1
Fonds libres caisses de prévoyance	–	32,0
<b>Total du passif</b>	<b>9 593,4</b>	<b>8 857,2</b>

# Compte d'exploitation

du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, en millions de CHF

	2018	2017
Cotisations et apports ordinaires et autres	326,9	319,6
Prestations d'entrée	1 276,4	1 498,3
<b>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>1 603,3</b>	<b>1 817,9</b>
Prestations réglementaires	-371,3	-334,2
Prestations extraréglementaires	-	-0,4
Prestations de sortie	-157,9	-175,6
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>	<b>-529,2</b>	<b>-510,2</b>
Constitution de capital de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations; rémunération; fonds de garantie	-1 498,2	-1 720,5
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-424,1</b>	<b>-412,8</b>
Résultat des placements	-280,3	766,1
Frais de gestion de la fortune	-60,7	-44,5
<b>Résultat net des placements</b>	<b>-341,0</b>	<b>721,6</b>
Frais d'administration	-6,4	-5,4
<b>Excédent des produits / charges (-) avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>-771,5</b>	<b>303,4</b>
Dissolution/Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeur	739,5	-274,9
<b>Excédent des produits / charges (-) caisses de prévoyance</b>	<b>-32,0</b>	<b>28,5</b>
Excédent des produits caisses de prévoyance	32,0	-28,5

# Fondements et organisation

La CPE Fondation de Prévoyance Energie constitue une fondation aux termes du CC et de la LPP. Elle assure les prestations obligatoires et surobligatoires de la prévoyance professionnelle. Elle propose différents plans de prévoyance répondant aux besoins divers des entreprises affiliées. Tous les plans de prévoyance sont régis par la primauté des cotisations pour les prestations de vieillesse et par la primauté des prestations pour les prestations de risque.

Institution de prévoyance, la fondation est inscrite à ce titre au Registre de la prévoyance professionnelle du canton de Zurich. Elle est affiliée au fonds de garantie LPP.

## Conseil de fondation

---

Les douze membres du Conseil de fondation sont élus jusqu'en 2019. Le Conseil de fondation se constitue lui-même. Il a pour membres:

### Représentants des employeurs

---

Martin Schwab, président	Centralschweizerische Kraftwerke AG, Lucerne
Alain Brodard	Groupe E Connect SA, Granges-Paccot
Peter Eugster	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich
Gian Domenico Giacchetto	Officine Idroelettriche della Maggia SA, Locarno
Silvia Hunziker Rübél (jusqu'en nov. 2018)*	Centralschweizerische Kraftwerke AG, Lucerne
Lukas Oetiker	Alpiq Holding AG, Lausanne

### Représentants des salariés

---

Peter Oser, vice-président	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich
Fridolin Dürst	Schwanden (Glaris)
Christophe Grandjean	Groupe E SA, Granges-Paccot
Gunnar Leonhardt	Swissgrid AG, Aarau
Monika Lettenbauer	Axpo Services AG, Baden
Adrian Schwammberger	AEW Energie AG, Aarau

\* L'élection de remplacement aura lieu avec l'élection ordinaire à l'automne 2019. La recherche de candidats est en cours.

## Commissions

---

La CPE Fondation de Prévoyance Energie a constitué des commissions, composées paritairement de représentants des employeurs et de représentants des salariés. Il s'agit des commissions suivantes:

- Commission des placements
- Commission du personnel

## Direction

---

Ronald Schnurrenberger, président et responsable des assurances  
Rolf Ehrensberger, responsable des placements  
Stephan Voehringer, responsable des services

## Experts, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

---

### Organe de révision

KPMG SA, Zurich

### Expert en prévoyance professionnelle

Libera SA, Zurich

### Contrôleur des placements

PPCmetrics SA, Zurich

### Experts Asset-&Liability

c-alm AG, Saint-Gall

### Evaluation des immeubles

Wüest Partner AG, Zurich

### Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich (BVS), Zurich

## Informations complémentaires

Vous trouverez le rapport annuel circonstancié sur notre site internet [www.pke.ch](http://www.pke.ch).

N'hésitez pas à consulter le site internet de la CPE, source moderne d'informations actuelles pour les assurés actifs, les bénéficiaires de rentes et les employeurs. Cliquez sur nos vidéos didactiques et informez-vous sur l'actualité de la prévoyance: [www.pke.ch/videos-fr](http://www.pke.ch/videos-fr) ou YouTube «PKE CPE».

Vous pouvez calculer vos prestations et cotisations futures sur [www.online.pke.ch](http://www.online.pke.ch).

Si vous souhaitez recevoir un exemplaire imprimé du rapport annuel, veuillez remplir la carte de commande ou envoyez un mail à [info@pke.ch](mailto:info@pke.ch).

### **Impressum**

Editeur:  
CPE Fondation de Prévoyance Energie  
Freigutstrasse 16  
8027 Zurich  
[www.pke.ch](http://www.pke.ch)

Téléphone 044 287 92 92  
[info@pke.ch](mailto:info@pke.ch)

Conception, mise en page et réalisation:  
Farner Consulting SA, Zurich

Photos:  
Photo de couverture: Parc éolien Le Peuchapatte (canton de Jura), Alpiq/Foto: ©Xavier Voirol  
Pages 8/9: Westend61, Getty Images

Impression:  
cube media AG, Zurich



Nicht frankieren  
Ne pas affranchir  
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung    Invio commerciale-risposta  
Envoi commercial-réponse

CPE Fondation de Prévoyance Energie  
Freigutstrasse 16  
Case postale  
8027 Zurich

## Talon de commande

Veillez m'envoyer les imprimés suivants:

\_\_\_\_\_ ex. rapport annuel 2018 en français

\_\_\_\_\_ ex. rapport annuel 2018 en allemand

\_\_\_\_\_ ex. rapport annuel 2018 en italien

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

Entreprise \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Rue, n° \_\_\_\_\_ NPA, localité \_\_\_\_\_

## Votre avis nous intéresse

Merci de nous envoyer votre feedback sur le rapport annuel 2018. Avec ce talon-réponse ou par courriel à l'adresse [info@pke.ch](mailto:info@pke.ch)

---

---

---

---



CPE Fondation de Prévoyance Energie

Freigutstrasse 16

8027 Zurich

[www.pke.ch](http://www.pke.ch)

Téléphone 044 287 92 92

[info@pke.ch](mailto:info@pke.ch)